

**Procès-verbal du conseil d'école
vendredi 7 novembre 2014**

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 7 novembre 2014 à 18h.

Étaient présents

- Mlle Delphine Prou, directrice de l'école
- Mme Méline Montpeyroux, professeur des écoles
- Mme Charlotte Printemps-Rengeard, professeur des écoles
- Mme Murielle Portain, professeur des écoles
- M. Ludovic Malécot, adjoint au maire de Rom et chargé des affaires scolaires
- Mme Alvès, conseillère municipale aux affaires scolaires de Sainte Soline
- Mme Carole Troublé, maire de Messé
- Mme Lamarche, , conseillère municipale aux affaires scolaires de Messé
- M. Claude Pacaud, représentant de Mme Sannier, conseillère municipale aux affaires scolaires de Vançais
- M. Daniel Gorin, Délégué Départemental de l'Education Nationale
- M. Jean-Louis Quéraux, Délégué Départemental de l'Education Nationale
- Mme Aurélie Troublé, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Julie Conflant, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Céline Altazin, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Nancy Couvidoux, représentante titulaire des parents d'élèves
- Mme Barabara Cibiel – Marin, représentante suppléante des parents d'élèves

Excusés :

- Mme Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale
- M. Jérôme Levrault, professeur des écoles
- M. Gilles Pichon, maire de Rom
- Mme Françoise Sappin, adjoint au maire de Rom
- Mme Bonnet, maire de Vançais
- Mme Sannier, conseillère municipale aux affaires scolaire de Vançais
- M. Chassin, maire de Sainte Soline
- Mme Elodie Agnès, présidente de l'association des parents d'élèves

1. REMERCIEMENTS

Après un tour de table, la directrice a souhaité rappeler les différents travaux et choses mises en place depuis la rentrée, par la municipalité de Rom :

- du carrelage a été posé dans les toilettes des filles et des garçons de l'école
- la lumière a été installée dans le local pour ranger les vélos
- un ordinateur pour la direction a été acheté

Deux services de restauration ont été mis en place à la cantine : les élèves de PS-MS mangent à 12h, dans le calme à la cantine. Pendant ce temps, les autres élèves sont dehors en récréation. A 12h30, les PS-MS sortent et vont dans le dortoir tandis que les autres élèves vont manger. Le climat est plus serein dans la cantine.

- intervention de Mme Sabrina Collineau dans la classe de GS-CP tous les matins de 10h à 12h. L'enseignante peut ainsi dispenser des apprentissages dans de meilleures conditions.

Les enseignantes remercient la municipalité.

2. LES EFFECTIFS

À ce jour, les 98 élèves sont répartis comme suit :

PS	14	29
MS	15	
GS	11	25
CP	14	
CE1	11	20

CE2	9	
CM1	7	24
CM2	17	
		98

Depuis la rentrée de septembre, il y a eu une arrivée en PS, une autre en GS et deux en CM2. Un départ en PS est prévu pour fin novembre.

L'année dernière, à la même période, il y avait 89 élèves dans l'école.

M. Gorin, DDEN, demande si les prévisions d'effectifs ont été faites. La directrice répond qu'elle a fait la demande auprès des communes mais que celles-ci n'ont pas toutes répondu. Pour le moment seules deux naissances en 2012 ont été notées. Mme le Maire de Messé note qu'il y a eu un oubli pour cette commune : il faut ajouter une autre naissance en 2012.

3. LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2014.

Sur 132 parents d'élèves, 64 ont voté, soit 48,5% de participation.

Une liste de 5 parents s'est présentée et a été élue :

- Mme Céline Altazin (titulaire)
- Mme Aurélie Troublé (titulaire)
- Mme Julie Conflant (titulaire)
- Mme Nancy Couvidoux (titulaire)
- Mme Barbara Cibiel-Marin (suppléante)

4. LE RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

Les enseignantes n'ont pas modifié le règlement intérieur de l'école.

La directrice procède à la lecture du règlement intérieur. Suite à cette lecture, celle-ci demande si les personnes présentes ont des questions ou remarques.

Il a été noté qu'il y a quelques années les enseignantes fermaient le portail à clé à 9h. Celui-ci était ensuite rouvert à 9h15. Cela incitait les parents à ne pas arriver en retard. Une représentante des parents d'élèves demande s'il est nécessaire de faire la même chose cette année. Les enseignantes répondent que seuls très peu de parents arrivent en retard et elles préfèrent d'abord entamer le dialogue et présenter le règlement intérieur. Une autre représentante des parents d'élèves ajoute qu'il est dommage d'avoir recours à des sanctions au lieu de communiquer entre adultes. La proposition est rejetée.

Puis, on procède au vote à main levée. Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

5. LES PROJETS POUR L'ANNEE 2014- 2015

♦ LA MUSIQUE

Cette année toute l'école travaille sur un même projet en lien avec la musique.

Il se décline différemment dans chaque classe.

Les objectifs sont d'avoir accès à une culture commune, de développer des activités en lien avec la musique, de développer des activités langagières et artistiques en lien avec ce projet.

L'école a pris contact avec le CFMI (Centre de Formation de Musiciens Intervenants) et une étudiante intervenante, Elsa Naud, viendra tous les vendredis à l'école, dans chaque classe. Elle interviendra tout d'abord avec la classe de GS-CP à 9h15, puis avec la classe de CM1-CM2 à 11h. L'après-midi, la classe de CE1-CE2 participeront aux séances à 13h30 puis la classe de PS-MS.

Plusieurs activités seront mises en place dans l'année, lors des séances de musique : l'écoute, l'exploration de la voix, apprentissage de vocabulaire pour décrire ce qui a été entendu, ce qu'on a pu ressentir, observation et utilisation d'instruments de musique.

En fin d'année, nous élaborerons un spectacle à partir de ce qui aura été fait dans le cadre du projet.

La municipalité prend en charge le cout financier (frais de déplacement, repas de l'intervenante).

Mlle Elsa Naud devra aussi intervenir, dans le cadre de sa formation, auprès d'un public non scolaire.

M. Gorin, DDEN, note que l'harmonie de Lezay est une association auprès de laquelle nous pourrions prendre contact.

M. Malécot, adjoint chargé des affaires scolaires à Rom, ajoute qu'il a rencontré Mlle Naud et qu'il lui a donné une liste de contacts.

M. Gorin, DDEN, demande quelles activités sont proposées aux élèves. La directrice donne l'exemple de la première séance qui a eu lieu le jour-même. Les élèves ont tout d'abord écouté Elsa Naud chanter. Elle a utilisé un appareil, une pédale boucle, qui

permet de s'enregistrer et de chanter par-dessus sa propre voix. Mlle Elsa Naud a montré ce procédé aux élèves et a chanté une berceuse à trois voix. Elle a donc montré et appris ce qu'était la polyphonie. Les élèves ont ensuite dit leur prénom en explorant leur voix. Les élèves ont également entendu l'intervenante jouer différents instruments de musique : la guitare et l'accordéon.

La directrice ajoute que les enseignantes alimenteront le site de l'école : <http://sites79.ac-poitiers.fr/rom/>

♦ L'USEP

La classe de PS-MS a adhéré à l'USEP, association sportive. Cela permet de pouvoir organiser des rencontres sportives avec une autre classe correspondante. La classe de PS-MS travaillera avec la classe de maternelle de Lezay.

Des élèves de la classe participeront à une journée sportive départementale (le printemps des maternelles).

♦ LES PROJETS DE LIAISON CM2-6^{ème}

L'enseignante de CM1-CM2 expose les différents projets auxquels les élèves participeront avec les classes de 6^{ème} du collège de Lezay :

- Musique : intervention une fois par mois de la professeure de musique du collège. Cette année les chants sont en lien avec le développement durable. Les élèves apprendront 4 ou 5 chants. Un spectacle aura lieu en juin et rassemblera toutes les classes de CM autour du collège et les classes de 6^{ème} du collège. Le spectacle aura lieu dans la salle des fêtes de Lezay.
- Sécurité routière : les élèves feront une sortie en vélo jusqu'au collège de Lezay. Ils passeront la journée au collège pour rencontrer les élèves de 6^{ème}.
- Français : les élèves travailleront la communication. Il s'agit de se créer un personnage et de communiquer par mail avec les 6^{èmes} en se faisant passer pour le personnage créé.
- Sciences : plusieurs interventions de professeurs de sciences et technologie du collège sont prévues à l'école pour travailler sur le mouvement et l'énergie.

♦ LES DIFFERENTES ACTIONS :

Cette année les enseignantes vont mener différentes actions :

♦ La semaine du goût

Les enseignantes des classes ont choisi de faire le tour du monde des recettes :

- Europe : tarte banane-chocolat-pomme
- Amérique du Sud : Boulettes de fromage
- Asie : samossas de saumon

Les parents ont été invités à déguster la cuisine des élèves le lundi 13 octobre.

Les enseignantes dressent un bilan positif de cette semaine, qui a permis un travail entre élèves. Elles ont pu observer de l'entraide entre eux ainsi qu'un enthousiasme de la part des enfants.

Une représentante des parents d'élèves a remercié les enseignantes pour cette action. Elle note qu'il est appréciable que les recettes soient publiées sur le site de l'école.

Les classes de PS-MS et GS-Cp ont cuisiné les autres jours de la semaine. Les élèves ont confectionné une soupe au potimarron et patate douce et un gâteau polonais.

♦ Spectacles musicaux

Les enseignantes ont fait appel à une association qui propose différents spectacles musicaux. Une journée a été réservée pour l'intervention d'un musicien qui présentera deux spectacles, le lundi 2 février.

Pour les classes de PS-MS et GS-CP le spectacle s'appelle « Yako et ses amis africains ». Il s'agit d'un spectacle musical autour des instruments africains.

Pour les classes des CE1-CE2 et CM1-CM2 le spectacle s'intitule « promenade musicale ». Il s'agit d'une animation musicale autour des instruments à cordes avec présentations de différents genres musicaux.

♦ La fête de Noël

La fête de Noël aura lieu le vendredi 19 décembre, après-midi. Les élèves présenteront un spectacle. Ils vendront aussi des objets ou des mets qu'ils auront confectionnés, lors du marché de Noël. Cette fête sera organisée avec l'aide de l'APE.

♦ Le carnaval

Cette année le carnaval aura lieu le vendredi 20 février après-midi. Le thème choisi pour cette année sera l'Afrique.

Les représentantes des parents d'élèves notent qu'il faudra faire du bruit lors du défilé. Il est prévu de construire des instruments africains.

♦ La fête de fin d'année

Elle aura lieu le samedi 27 juin. Les enseignantes et les élèves proposeront un spectacle autour du projet de cette année.

Les enseignantes et l'APE organiseront cette journée.

♦ La sortie de fin d'année

Les enseignantes souhaitent organiser une sortie en lien avec la musique. Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 iront voir un spectacle. Les enseignantes n'ont pas encore trouvé. Il se peut que cela se passe avant la fin de l'année scolaire.

Les enseignantes de PS-MS et GS-CP ont décidé de faire appel à nouveau à l'association qui propose les spectacles. Le musicien reviendra à l'école en mai pour présenter un autre spectacle.

♦ LE PROJET D'ÉCOLE

La directrice a présenté le nouveau projet d'école 2013-2017, validé par l'Inspection de l'Éducation Nationale.

La directrice a présenté les domaines dans lesquels les enseignantes souhaitent se mobiliser pour ce projet 2013-2014 :

- lire, dire, écrire, comprendre
- problèmes, numération et mesures
- compétences sociales
- améliorer les relations école-parents

Les trois axes de travail ont été présentés :

Axe 1 « consolider les savoirs fondamentaux dans l'école du socle... »

- Améliorer l'expression, la communication entre les élèves et entre élèves et adultes en utilisant un lexique adapté, des formulations précises et enrichies.
- Acquérir une culture commune.
- Développer une meilleure connaissance des nombres.

Axe 2 « Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves »

- Tenir compte des besoins spécifiques de chacun et mettre en place une pédagogie adaptée (PPRE, activités adaptées et complémentaires, intervention du maître E, de la psychologue scolaire)
- Améliorer le bien-être et le plaisir de partager (tutorat)

Axe 3 « Le parcours de l'élève : de l'école au collège. Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages au-delà des nécessaires ruptures. »

- Assurer les continuités à travers les modalités de travail, les outils transmis et communs
- Mettre en place des projets communs entre les cycles
- Renforcer la liaison entre la maternelle et le cycle 2 ainsi qu'entre les CM et la 6^{ème}

Enfin la directrice a exposé les différents projets qui rythmeront les quatre années de ce projet d'école :

2013-2014 : projet sur l'éducation physique et sportive

2014-2015 : projet autour de la musique

2015-2016 : projet arts visuels et mathématiques

2016-2017 : projet sur le théâtre et les contes

Le projet d'école a été validé par le conseil d'école.

M. Gorin, DDEN demande les contenus des APC. La directrice répond que trois axes de travail sont possibles et les enseignantes ont décidé de les utiliser : méthodologie (en début d'année), aide aux élèves en difficulté et travail autour du projet de l'année (en deuxième partie d'année).

5. LES REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

♦ Les demandes

La directrice demande s'il est possible d'installer une borne Wi-Fi dans la classe de CE1-CE2. En effet, les netbooks sont rangés dans une valise qui contient une borne wifi, dans la classe des CM1-CM2. Lorsque les élèves de CE1-CE2 veulent utiliser les netbooks, ils ne peuvent pas aller sur internet car le signal Wi-Fi est trop loin.

M. Malécot, adjoint au maire de Rom, chargé des affaires scolaires, propose de rappeler l'entreprise qui a fourni les netbooks pour l'installation de la borne. De plus une mise à jour des netbooks sera demandée.

Les enseignantes ont remarqué que les marches pour accéder à la classe de CM1-CM2 sont glissantes en temps de pluie, de même que la terrasse devant la classe. M. Malécot, adjoint au maire de Rom, chargé des affaires scolaires, répond qu'il s'en était déjà aperçu et qu'une solution sera vite trouvée.

La municipalité de Rom propose aux enseignantes d'installer l'ancienne sono de la salle des fêtes dans la salle de motricité. Les enseignantes remercient la municipalité.

♦ Les questions diverses

➔ Une représentante des parents d'élèves pose une question qu'un parent d'élève se pose. Est-ce que le personnel de cantine force les enfants à manger ?

La directrice répond qu'elle a posé la question au personnel de cantine qui affirme qu'on demande aux enfants de goûter l'entrée et le plat principal. Le dessert n'est pas obligatoire. Cependant certains enfants ne mangent presque rien. Dans ce cas, les adultes demandent à ces enfants de manger un minimum afin qu'ils ne sortent pas de la cantine sans rien avoir mangé. Le personnel de cantine explique qu'il y a eu un événement qui a engendré des punitions. Certains élèves ont demandé des gâteaux pour le dessert. Ils ont ouvert l'emballage et ont jeté le tout dans l'assiette centrale qui sert de poubelle. Une représentante des parents d'élèves demande si le personnel de cantine avertit les parents des enfants qui ne mangent pas. Mme Alvès, conseillère municipale aux affaires scolaires de Sainte Soline, également maman d'une élève en MS, affirme que le personnel municipal l'a avertie quand son enfant ne mangeait pas beaucoup à la cantine. La directrice demandera au personnel municipal si les parents des enfants scolarisés dans l'élémentaire sont également avertis.

M. Malécot, adjoint au maire de Rom, chargé des affaires scolaires ajoute qu'une nouvelle cantinière est arrivée à l'école début octobre. Elle a une grande connaissance des enfants et que tout devrait bien se passer avec elle.

M. Gorin, DDEN demande si la cuisine est faite sur place. M. Malécot, adjoint au maire de Rom, chargé des affaires scolaires répond que la cantine reçoit les repas tout faits. L'organisme qui cuisine les repas, Poitou Resto est basé à Poitiers et privilégie les circuits courts. Les aliments sont transformés sur place. Seuls les steaks hachés arrivent précuits. Le prix du repas pour les élèves est à 2,32€. La commune de Rom et les municipalités autour participent à la subvention des repas.

M. Malécot, adjoint au maire de Rom, chargé des affaires scolaires ajoute que la communauté de communes de Melle prendra la compétence scolaire à partir de janvier 2016 mais cela ne sera effectif qu'à partir de septembre 2016. On ne sait pas comment les choses évolueront en ce qui concerne les repas de la cantine.

♦ Les prochaines dates de conseil d'école

La directrice propose des dates pour les prochains conseils: mardi 17 mars et lundi 8 juin à 18h.

La séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance (Mme Printemps-Rengeard)

La directrice (Mlle Prou)

Copies transmises à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Messieurs et Madame les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais
- Monsieur l'adjoint au maire de Rom chargé des affaires scolaires
- Madame et Messieurs les conseillers municipaux de Rom, Messé et Vançais
- Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames les représentantes des parents d'élèves
- Madame la présidente de l'association des parents d'élèves
- Messieurs les délégués départementaux de l'Education Nationale